

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

---0---

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT -

---0---

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - travail - Progrès

--0--

Décret n° 95-250 du 8 Décembre 1995
portant nomination de Monsieur
SALA-NGOLI Flavien en qualité de Directeur
de la Coopération au Ministère de la Justice.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 90-445 du 11 Juillet 1990 portant attributions et organisation du Ministère de la Justice, chargé des Réformes Administratives ;

Vu le décret n° 92-11 du 20 Février 1992 portant rectificatif au décret n° 82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres délégués, Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-32 du 2 Février 1995 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :



ARTICLE PREMIER : Monsieur SALA-NGOLI Flavien, Maître Assistant de Géographie de 10^e échelon à l'Université Marien NGOUABI est nommé Directeur de la Coopération au Ministère de la Justice, chargé des Réformes Administratives.

ARTICLE 2 : Monsieur SALA-NGOLI Flavien percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel ~~et communiqué partout où besoin sera.~~

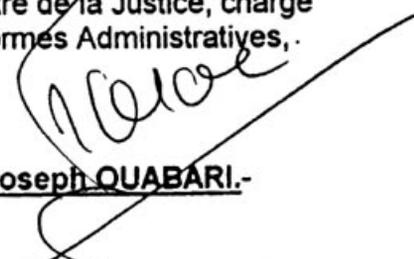
Fait à Brazzaville, le 8 Décembre 1995

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Ministre de la Justice, chargé
des Réformes Administratives,



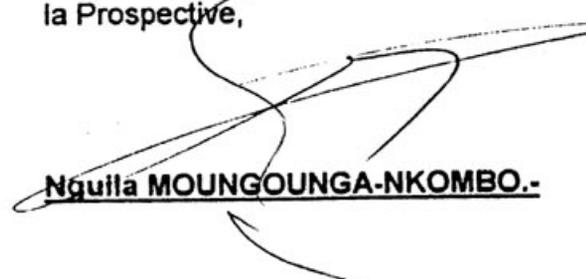
Joseph QUABARI.-

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et de la Sécurité Sociale,



Anaclet TSOMAMBET.-

Le Ministre de l'Economie et des
Finances, chargé du Plan et de
la Prospective,



Nguilla MOUNGOUNGA-NKOMBO.-

